

Février 2020

# Bulletin Municipal



Portes du Marsan



# SOMMAIRE

|   |                |
|---|----------------|
| <b>Le Mot du Maire</b> .....                | <b>Page 2</b>  |
| <b>Informations municipales</b> .....       | <b>Page 3</b>  |
| <b>Bibliothèque</b> .....                   | <b>Page 8</b>  |
| <b>Mont de Marsan Agglomération</b> .....   | <b>Page 9</b>  |
| <b>Réalisations 2019</b> .....              | <b>Page 10</b> |
| <b>Projets 2020-2021</b> .....              | <b>Page 15</b> |
| <b>La vie associative</b> .....             | <b>Page 18</b> |
| <i>St Martin/Geloux Football</i> .....      | <i>Page 18</i> |
| <i>Tennis Club</i> .....                    | <i>Page 19</i> |
| <i>St Martin Loisirs</i> .....              | <i>Page 20</i> |
| <i>Section Musculation</i> .....            | <i>Page 20</i> |
| <i>SMS Basket</i> .....                     | <i>Page 21</i> |
| <i>Club Cyclo VTT</i> .....                 | <i>Page 22</i> |
| <i>ACCA</i> .....                           | <i>Page 23</i> |
| <i>Pétanque</i> .....                       | <i>Page 24</i> |
| <i>Urous de Bibe</i> .....                  | <i>Page 25</i> |
| <i>Association culturelle Théâtre</i> ..... | <i>Page 26</i> |
| <i>AESM</i> .....                           | <i>Page 27</i> |
| <i>Chant'Oney</i> .....                     | <i>Page 28</i> |
| <i>Gymnastique/Pilates</i> .....            | <i>Page 29</i> |
| <i>DK Dance 40</i> .....                    | <i>Page 29</i> |
| <i>Le boulet saint-martinois</i> .....      | <i>Page 30</i> |
| <i>Moto-club</i> .....                      | <i>Page 30</i> |
| <i>Association Grégory Paquin</i> .....     | <i>Page 31</i> |
| <i>Téléthon</i> .....                       | <i>Page 31</i> |
| <i>Le Biniou</i> .....                      | <i>Page 32</i> |
| <i>Comité des fêtes</i> .....               | <i>Page 33</i> |
| <b>École et périscolaire</b> .....          | <b>Page 34</b> |
| <b>Jeunesse</b> .....                       | <b>Page 35</b> |
| <b>PLUI</b> .....                           | <b>Page 36</b> |
| <b>Infos pratiques</b> .....                | <b>Page 37</b> |
| <b>Etat civil 2019</b> .....                | <b>Page 38</b> |
| <b>Calendrier des manifestations</b> .....  | <b>Page 39</b> |

## Le mot du Maire



L'année 2019 vient de se terminer avec son lot de projets visant à améliorer la vie de notre commune.

Cette année est la dernière du mandat que vous nous avez confié en 2014. Six années, cela peut paraître long mais en réalité, c'est court pour imaginer, programmer et réaliser des projets en cohérence avec vos attentes. C'est un processus de plus en plus complexe où il faut convaincre avant de concrétiser, trouver des financements et le tout, dans un environnement toujours plus réglementé.

Mais notre objectif n'a pas changé ; avec le conseil municipal, nous avons mis tout en œuvre pour que notre village évolue et soit toujours mieux équipé tout en préservant cette qualité de vie qui nous est chère.

En termes de projets, comme les années précédentes, l'année 2019 a été dense.

En poursuivant la revitalisation du village, nous œuvrons pour l'avenir.

Plusieurs projets ont consisté à des travaux de rénovation de bâtiments, que ce soit des bâtiments publics ou des logements.

D'autres ont visé à améliorer le cadre de vie, dans des domaines comme la santé, l'environnement ou la vie sociale.

Notre détermination à agir de façon cohérente sur tous les aspects de la vie de tous les jours a été notre fil conducteur.

Favoriser encore et toujours le bien vivre ensemble à Saint-Martin-d'Oney doit être l'objectif principal de la municipalité.

Bonne lecture

Bien à vous,

Philippe Saës



## 3 - Informations municipales

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Une fois de plus, le soleil a été présent pour la soirée du traditionnel Marché des Producteurs installé sur le site ombragé de

la Place des Platanes.

Nous avons constaté que de plus en plus de personnes viennent partager un moment en famille ou entre amis et de ce fait, nous avons prévu plus de tables et de bancs pour la prochaine édition.

Les bénévoles des associations du football et de l'école se sont occupés de la buvette et des frites et ont remporté un franc succès. Quant à l'animation musicale, elle était comme à son habitude assurée par l'harmonie du Biniou.



### THÉÂTRE DE GASCOGNE



Les membres du Théâtre de Gascogne ont sollicité notre commune afin de présenter la nouvelle saison culturelle 2019-2020.

C'est avec plaisir que nous les avons reçus le jeudi 1<sup>er</sup> juillet au Centre Culturel pour la soirée de présentation ouverte à tous.

La programmation diverse et variée a été dévoilée (théâtre, humour, danse...) suivie d'un cocktail.

Nous aurons la joie d'accueillir le « Festival des Tréteaux »  
Jeudi 20 août – « **Le songe d'une nuit d'été** » de W. Shakespeare

## 4 - Informations municipales



### SALLES COMMUNALES



#### Centre Culturel

| Capacité  | Créneaux                                   | Tarif St Martin | Tarif Extérieur | Caution |
|---|--|-----------------|-----------------|---------|
| 250   | Semaine (1 jour)<br>Lundi au Jeudi         | 150 €           | 250 €           | 400 €   |
|   | Week-end (3 jours)<br>Vendredi au Dimanche | 250 €           | 350 €           |         |
| Option Vidéo (projecteur + écran + sono) : 50 € |  |                 |                 | 100 €   |

#### La Genévière

| Capacité | Créneaux                                 | Tarif St Martin | Tarif Extérieur | Caution |
|----------|--|-----------------|-----------------|---------|
| 50       | Semaine (1 jour)<br>Lundi au Vendredi    | 100 €           | 180 €           | 250 €   |
|          | Week-end (2 jours)<br>Samedi au Dimanche | 150 €           | 250 €           |         |

#### MODALITÉS DE LOCATION DE SALLE

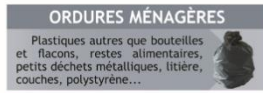
- Demande à remplir en Mairie
- Réponse sous 10 jours
- Dans les 7 jours suivant l'accord, passer en Mairie pour remplir et signer le contrat de location.

Trois paiements vous seront alors demandés : acompte, caution et restant dû (encaissé après la date de location).



# 5 - Informations municipales

## Bien trier ses déchets c'est simple !



À SAINT-MARTIN-D'ONEY :

- Votre colonne à verre se trouve :
  - au Bourg
  - au cimetière
  - au lotissement Menjouic
  - route d'Ygos
- Votre colonne à papier se trouve :
  - au Bourg
  - route d'Ygos
- Votre colonne textile se trouve :
  - au Bourg

Retrouvez la déchèterie la plus proche de chez vous sur [www.sictomdumarsan.fr](http://www.sictomdumarsan.fr)

Mairie de Saint-Martin-d'Ony 05.58.52.00.24 SICTOM du Marsan 05.58.06.74.74 Plus de renseignements sur [www.sictomdumarsan.fr](http://www.sictomdumarsan.fr)

## Les déchetteries montoises



A chaque secteur de l'agglomération montoise correspond une déchetterie !  
Elles sont ouvertes du lundi au samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.



## IMPORTANT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la vaisselle jetable en plastique est interdite.

La commune a fait l'acquisition de 1000 gobelets réutilisables et les a mis à disposition des associations qui le souhaitent.

## ENVIRONNEMENT CIVILITÉ

Les déchets verts sont à déposer à THALIE, l'usine de compostage du Sydec située route de Mont de Marsan à Campet et Lamolère.



## RAPPEL DES HORAIRES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE UTILISANT DES APPAREILS A MOTEUR

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi | De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 |
| Samedi                                    | De 9h à 12h et de 15h à 19h     |
| Dimanche et jours fériés                  | De 10h à 12h                    |



Il est strictement interdit de faire du bruit en dehors de ces heures (arrêté préfectoral de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits de voisinage, en date du 25 novembre 2003, article 17).

## 6 – Informations Municipales

**ÉLECTIONS MUNICIPALES**  
1<sup>er</sup> tour : Dimanche 15 mars  
2<sup>ème</sup> tour : Dimanche 22 mars

### BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.  
Comment ? → Deux possibilités s'offrent à vous :

→ **PAR INTERNET**  
1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.  
2 - Munissez-vous des documents numérotés suivants : pièce d'identité et livret de famille.  
3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».  
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

→ **À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

REGION NORD-OUEST

- CSN Rennes • Départements 44 / 35 / 53 • 02 23 44 50 01
- CSN Brest • Départements 22 / 29 / 56 • 02 98 37 75 58
- CSN Caen • Départements 14 / 50 / 61 • 02 31 38 47 50
- CSN Angers • Départements 37 / 72 / 49 / 85 • 02 44 01 20 50/60
- CSN Rouen • Départements 27 / 28 / 76 • 02 32 08 20 85/40
- CSN Orléans • Départements 18 / 36 / 41 / 45 • 02 38 65 21 32

## RECENSEMENT

## ET ÉLECTIONS

Lorsqu'un jeune de 16 ans s'inscrit pour le recensement dans sa commune, le dossier est directement transmis à l'INSEE. De ce fait, il n'a aucune démarche à faire pour s'inscrire sur les listes électorales, tout se fait automatiquement sur le répertoire national.

En revanche, si un déménagement a eu lieu entre le moment de l'inscription au recensement et les 18 ans, il convient de s'inscrire sur les listes électorales de la nouvelle commune en Mairie ou sur le site du **Service Public**.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en vous connectant sur l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

Pour toute question, vous pouvez contacter la Mairie.

## PERMIS CITOYEN

Depuis un an, la Municipalité accompagne financièrement les jeunes ayant entre 15 et 20 ans et habitant dans le village depuis plus d'un an, désireux de passer le permis de conduire en échange de 35 heures effectuées au profit de la commune ou d'une association.

Plusieurs partenariats avec certaines auto-écoles de Mont-de-Marsan ont été conclus. L'aide financière de 300 € sera versée directement à l'auto-école concernée.



**Dossier d'inscription  
à récupérer en Mairie**



*Sous certaines conditions, le Conseil Départemental des Landes apporte également des aides au permis citoyen.*

## 7 - Informations municipales



Au printemps dernier, à la vue des nombreux emplacements fleuris du village, nous avons acquis la conviction que nous pouvions concourir pour l'obtention du label « villages fleuris ». Après avoir élaboré un dossier bien spécifique sur le fleurissement, l'environnement et les atouts de notre commune, nous avons reçu la visite de plusieurs membres de la commission.

Leurs connaissances et leurs conseils avisés nous ont permis de comprendre de quelle manière nous devons améliorer certains points et aspects de notre flore si nous souhaitons concourir.

### **Le label « villes et villages fleuris »**

Il récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

#### **Critères évalués :**

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et le fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
  - La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

**Le fleurissement des habitations particulières est également pris en considération.**

**A vos jardins !**



Nous en profitons pour remercier chaleureusement les bénévoles qui, chaque année, se joignent à nos agents techniques afin de planter toutes les fleurs de la commune.



## 8 - BIBLIOTHÈQUE

[bibliotheque-stmartindoney@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque-stmartindoney@wanadoo.fr)  
05-58-52-02-32

### Coup de cœur des lecteurs :

Lors d'un café littéraire, les huit bibliothèques du territoire du Marsan ont accueilli les lecteurs le 26 septembre à la Bibliothèque de Saint-Martin-d'Oney. Ils ont partagé leurs impressions et leurs ressentis sur la sélection des quatre romans en compétition.

La 12<sup>ème</sup> édition s'est terminée en novembre 2019.

Depuis le mois de janvier, suite au départ de Jenny Heidet, Isabelle Jegou est votre nouvelle bibliothécaire.



### Vos livres à domicile



Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer ?

La bibliothèque vous propose un service de portage à domicile.

Vous pourrez emprunter des livres, dvd, livres-audio qui seront livrés chez vous gratuitement.

Renseignements au 05.58.52.02.32

### Le club des lecteurs

Vous aimez lire, vous avez envie de partager vos lectures, vos coups de cœur...

Venez rejoindre le « Club Des Lecteurs » tous les derniers mardis du mois à partir de 14h30 à la bibliothèque.  
Ambiance conviviale et sympathique assurée !!!



#### HORAIRES

Lundi et mardi de 9h30 à 11h30

Mercredi de 14h à 17h

Samedi de 10h30 à 11h45

Facebook :

Bibliothèque St Martin d'Oney



## 9 – Mont de Marsan Agglomération

### BUS FRANCE SERVICES

L'agglomération montoise compte 18 communes dont 16 rurales. Dans ces communes, pour certaines personnes éloignées des services publics, se déplacer est souvent difficile (âge, handicap, absence de permis de conduire...). Afin d'aider et d'accompagner au mieux ces administrés dans leurs démarches administratives, Mont de Marsan Agglomération a décidé d'inclure dans son contrat de ruralité, un service itinérant (bus) qui se déplacera dans les bourgs pour aller à la rencontre des usagers désireux d'être accompagnés pour des demandes auprès des partenaires du service public....Ce service s'adresse à tout public en alliant présence humaine et outils numériques.



Le véhicule est équipé de deux bureaux isolés pour une meilleure confidentialité.



Trois agents de l'Agglomération ont été formés au sein des organismes partenaires afin de fournir les réponses adaptées aux usagers au travers d'un équipement informatique complet.

Le camping-car stationnera sur la place du village pendant une demi-journée deux fois par mois. Les créneaux horaires seront précisés au cours du mois de mars pour une première rotation au début du mois d'avril.

### PARTENAIRES



*Avril 2020*

## 10 – Réalisations 2019

### RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE



Construite en 1983, la Mairie était ce que l'on appelle communément une « passoire thermique ».

En mars 2019, la municipalité a donc décidé d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique du bâtiment. S'appuyant sur un diagnostic thermique détaillé, charpentiers, plâtriers, menuisiers, électriciens et peintres se sont succédé sur le chantier depuis le mois de juin et ont terminé fin novembre.

D'ores et déjà, les effets bénéfiques d'une isolation de qualité se font sentir, améliorant grandement le confort des administrés et des agents communaux.

Le côté esthétique n'a pas été oublié avec une utilisation harmonieuse de bois et de couleurs plus « contemporaines ». Enfin, le mobilier du secrétariat a été entièrement changé permettant ainsi de disposer de postes de travail adaptés aux nouvelles technologies et en harmonie avec les travaux de rénovation.

Bref, c'est reparti pour 20 ans !



### RÉHABILITATION DU BÂTIMENT LOCATIF MAISONNAVE

**« La meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas ! »**

Pour mettre en œuvre cette maxime, la municipalité a initié une politique de rénovation des bâtiments communaux ; c'est pourquoi au mois de mars, des travaux de réhabilitation ont été engagés sur les logements du bâtiment appelé Maisonnave. Une meilleure isolation, des pompes à chaleur performantes et une ventilation mécanique rénovée ont ainsi été installés sous la maîtrise d'œuvre de SOLIHA, pôle expert dans l'amélioration de l'habitat. Le contrôle des étanchéités et le rafraîchissement des enduits extérieurs complètent les travaux qui apporteront un meilleur confort de vie aux habitants et permettront des économies d'énergie.



## 11 – Réalisations 2019

### SÉCURISATION DES RÉSEAUX



Depuis 2009, année tristement célèbre par sa tempête qui a mis à mal tous les réseaux aériens, la commune a entrepris des travaux réguliers de sécurisation par enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Au-delà de la sécurisation, ces travaux ont une indéniable valeur esthétique.

L'entreprise Sud Réseaux a donc entrepris la phase finale de cette réalisation au niveau de la "côte de Margoy" et de la "rue Médard", derniers axes communaux qui restaient à enfouir. Des candélabres de technologie récente ont été installés, équipés de capteurs de mouvement, ce qui permet encore de faire des économies d'énergie sur l'éclairage public tout en assurant une bonne sécurité pour les habitants .

### ENFOUISSEMENT DES POUBELLES (tranche 2)

Une nouvelle phase d'enfouissement des conteneurs à ordures a été entreprise dans les 4 zones suivantes :

- Sur le parking du hangar communal (2 conteneurs à ordures ménagères, 2 pour les sacs jaunes et 1 pour le verre)
- Sur la route de Mont de Marsan, avant la pharmacie (1 conteneur à ordures ménagères et 1 à sacs jaunes)
- Sur le parking de covoiturage au niveau de la gare (2 conteneurs à ordures ménagères, 2 à sacs jaunes, 1 à verre et 1 à papier)
- Sur la route de Peyrouta côté route de Campagne (1 conteneur à ordures ménagères et 1 à sacs jaunes)



Si vous le souhaitez, vous pouvez demander votre composteur et/ou votre caisse « Déchet'tri » en Mairie.

Votre demande sera transmise au SICTOM du Marsan qui procèdera ensuite à leur livraison après des agents techniques communaux qui vous contacteront.



**Information :** Une colonne à textile est présente sur la place du village à gauche de la garderie scolaire.



### WORLD CLEAN-UP DAY

Les 18 enfants de l'accueil périscolaire sont très fiers d'avoir participé à l'opération World Clean-Up Day.

Adrien Petit du SICTOM les a accompagnés pour le ramassage. Il a également donné un flyer aux enfants pour leur expliquer dans quelle poubelle mettre les déchets.

Il en ressort que Saint-Martin-d'Oney est une commune rurale propre !



Poids des déchets récoltés  
0.260 kg dans le sac jaune  
1.070 kg dans le sac noir

## 12 – Réalisations 2019

### LE MOTO-CLUB SAINT-MARTINOIS



Cela fait plus de 10 ans que le terrain de moto-cross situé route de Saint-Yaguen n'avait pas été utilisé.

Monsieur Éric BREDEL, passionné de moto-cross et président du moto-club a entrepris des travaux de nettoyage et de rénovation du circuit avec son équipe de bénévoles. Durant 6 mois, ils ont travaillé régulièrement afin de rendre le terrain praticable. En parallèle, une homologation du circuit a été demandée et acceptée par la Préfecture.

Dimanche 3 septembre a eu lieu l'inauguration du circuit qui a remporté un franc succès. De plus, le beau temps était au rendez-vous. Les spectateurs ont pu assister à des tours de pistes effectués par des passionnés de moto, petite moto et quad. La buvette était ouverte permettant ainsi de se rafraîchir.

**Informations sur Facebook :** Moto Club Saint Martinois



### UN NOUVEAU CABINET DE SANTÉ



Au cours de l'été 2019, un nouveau médecin généraliste, la Docteur Tiphaine BOBET-FIX est venue s'installer sur la commune en partenariat avec le Docteur Jean-Christian LAHAROTTE.

Avec le départ de la kinésithérapeute mi 2019, la municipalité a donc décidé de repenser l'aménagement des locaux et de regrouper les cabinets des deux médecins, des infirmières et d'une nouvelle kinésithérapeute, Madame Véronique FONCK désireuse

de débiter ses consultations au début de l'année 2020. Ce regroupement a permis d'optimiser le fonctionnement des services de santé sur le village, notamment par un agrandissement et une mutualisation de la salle d'attente.

Les travaux ont été menés au pas de charge au cours du dernier trimestre 2019 et les cabinets ont été livrés au début du mois de janvier.



## 13 – Réalisations 2019

### LOCAL VÉLO

C'est après des mois de travaux et sous un beau soleil que le club Cyclo/VTT a inauguré samedi 28 septembre l'agrandissement de son local rue Quitterie.

La Municipalité a financé les matériaux et les bénévoles de l'association se sont occupés des travaux de gros-œuvre.

Le club manquait effectivement de place pour entreposer le matériel de l'association qui compte tout de même 43 membres.



### LA LAGUNE

La préservation des lagunes du massif forestier constitue un enjeu fort de la politique Espaces Naturels Sensibles engagée par le Département des Landes. Cet engagement se traduit en particulier par la mise en œuvre en 2011 du programme départemental en faveur des lagunes des Landes, soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, qui, dans le cadre de sa politique en faveur des zones humides, accompagne les porteurs de projets dans leur démarche de restauration et de préservation des lagunes.

Ce programme pluriannuel de gestion présente le diagnostic écologique de la lagune du Grand Communal (située au sein d'une parcelle forestière de 112 hectares), à Saint-Martin-d'Oney, réalisé suite à la demande de Monsieur le Maire, ainsi que des propositions de gestion.

Concernant la flore, 14 espèces végétales ont été identifiées, aucune n'est considérée à caractère patrimonial, ni ne bénéficie d'un statut de protection.

Concernant la faune, des papillons de jour, 2 espèces de lézards, des amphibiens, des orthoptères, des pinsons ainsi que des chevreuils européens ont été observés. Parmi eux, 3 espèces sont protégées au niveau national : le Fadet des Laïches, le lézard vivipare et le triton palmé. L'objectif principal de la lagune du Grand Communal est de maintenir des plantes vivantes en milieu humide favorables au Fadet des Laïches et de restaurer des groupements de végétation amphibie.



## 14 – Réalisations 2019

### ENGAZONNEMENT DU CIMETIÈRE



Dans le cadre de l'application de la mesure Zéro Phyto, les agents municipaux n'utilisent plus de désherbants chimiques. Cette démarche respectueuse de l'environnement a été choisie pour le cimetière où la municipalité a opté pour un engazonnement des allées à l'aide d'une variété d'herbe robuste ne nécessitant pas d'arrosage. Le résultat est très positif, l'aspect général du cimetière étant valorisé et le travail d'entretien des agents est quant à lui largement simplifié.

Accolé au City Stade, le cimetière était régulièrement l'objet de dégradations dues à des tirs de ballons involontaires sur les concessions les plus proches. Un grand filet de protection a donc été installé entre le City Stade et le cimetière réglant ainsi le problème.



### COLUMBARIUMS ET JARDIN DU SOUVENIR

Deux nouveaux columbariums dotés de huit cases chacun ont été implantés de part et d'autre des deux déjà existants au cimetière. Le périmètre du jardin du souvenir a été redessiné et embelli à l'aide d'une stèle en granit rose en forme de flamme. Un deuxième banc lui aussi en granit rose a également été installé.



# BAR-RESTAURANT



Depuis maintenant plusieurs années, les habitants de Saint-Martin-d’Oney ont émis le souhait de disposer au centre du village d’un nouveau « bar-restaurant ».

Après une consultation des saint-martinois, le choix a été fait de pouvoir disposer d’un établissement répondant à toutes les clientèles possibles, que ce soient des familles, des associations, des personnes de passage ou des artisans travaillant dans le secteur. Pour mémoire, plus de 4000 véhicules traversent le village chaque jour.

Le projet prévoit une zone de restauration avec ses salles, terrasse et un espace cuisine. En face de cette zone sera installé un parking pouvant accueillir les véhicules des clients mais aussi des véhicules de type poids lourd ou autocar.

Sept architectes ont répondu à un appel à projet mis en ligne l’été dernier. Un avant-projet est en cours de validation avec le maître d’œuvre retenu. Notre souhait est de créer un lieu de rencontre convivial et familial qui sera confié en gérance à un professionnel. Il devra proposer une cuisine originale, de qualité et variée qui devra être aussi rapide, que familiale ou même sous forme de banquet. Quant à l’établissement, il proposera une cinquantaine de couverts en salle ainsi qu’un espace café/bar convivial et une terrasse extérieure comprenant un aménagement paysager et pouvant accueillir une trentaine de couverts.

Notre exigence première sera d’intégrer le bâtiment dans le paysage actuel du village, de valoriser la culture locale dans son aménagement et surtout de respecter l’environnement quant au choix des matériaux.

En parallèle des travaux de construction, il nous faudra trouver un gérant qui assurera la gestion de l’établissement.

Les travaux devraient commencer au 2<sup>ème</sup> semestre 2020.





### Le lotissement « Les Bruyères »



Avant la fin de l'année, le lotissement « Les Bruyères » situé aux côtés du lotissement « Le Tuc » va être proposé à la vente. Un peu plus de vingt lots, d'une surface de 700 à 1000 m<sup>2</sup> environ seront proposés aux personnes désireuses de devenir propriétaires. En outre, pour des raisons réglementaires, un bâtiment réservé à du logement social doit y être construit.

Le plan de composition est en cours en étroite collaboration avec un cabinet de géomètres. Les travaux de viabilisation devraient débuter cette année.



### RÉFECTION DU HALL DES SPORTS



Le hall des sports est un lieu fréquenté toutes les semaines ainsi que les week-ends par les associations sportives telles que le basket, le loisir (volley, badminton) et le tennis ainsi que par les huit classes de l'école Jacques Dementhon

De façon régulière, notamment lors des journées à fort taux d'humidité, le sol est glissant et empêche la pratique des activités sans risque de blessure.

La municipalité a donc demandé à une entreprise spécialisée dans les sols sportifs, de procéder à la réfection totale de celui du hall des sports d'une superficie de 650 m<sup>2</sup>, intégrant une couche d'isolant et un revêtement multicouches.

De plus, un panneau d'affichage de nouvelle génération sera installé et permettra d'être en conformité pour les rencontres de championnat.

Les travaux débuteront mi-juin pour une durée d'un mois, afin de tenir compte des activités prévues.



### DÉCHETS DE VENAISON

Comme nous l'avions indiqué dans le précédent bulletin municipal, un site pour les déchets de venaison (qui signifie « chair ») va être installé sur la route d'Uchacq à côté du silo de maïs. A ce jour, le bornage a été fait ainsi que toutes les demandes d'installation des divers réseaux.

Ce site comprenant 3 grands bacs étanches, permettra à tous les chasseurs de jeter les déchets du gibier tué lors de battues et ainsi respecter les règles d'hygiène environnementales.

La situation géographique de la zone de stockage a été étudiée de façon à ne pas causer de gêne odorante aux habitants. Des camions assureront le ramassage des déchets qui seront destinés à être recyclés.



### DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Comme vous avez pu le constater, depuis quelques mois des techniciens Orange interviennent fréquemment sur la commune en vue de l'installation de la fibre optique.

Depuis le début d'année, ces travaux avancent bien et nous devrions pouvoir être tous éligibles à la fibre d'ici fin 2020.

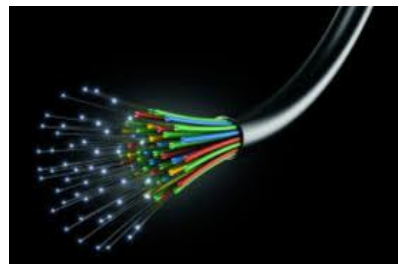
#### Qu'est-ce-que la fibre optique ?

La fibre optique est beaucoup plus efficace que l'ADSL. Comparée au câblage en cuivre, elle transmet plus d'informations avec un meilleur degré de fidélité. Le câblage optique offre aussi une sécurité supplémentaire pour les données en transmission.

#### Installation

Faire installer la fibre optique dans une maison s'effectue en 3 étapes :

- Vérifier l'éligibilité de la ligne à l'internet très haut débit auprès de votre opérateur internet.
- Souscrire une offre spéciale « fibre »
- Convenir d'un rendez-vous avec des techniciens qualifiés afin qu'ils procèdent aux travaux nécessaires d'installation.



Afin de profiter d'une installation rapide dans notre commune, nous vous conseillons de vous préinscrire dès à présent en allant sur le lien <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>. Une carte apparaîtra sur laquelle toutes les habitations sont recensées. Cliquer sur votre habitation et procédez à votre inscription.

# 18 - Vie associative



## SAINT-MARTIN/GELOUX FOOTBALL



### CALENDRIER 2020

#### Repas annuel

Samedi 14 mars au Centre Culturel

#### Vide Grenier

Jeudi 21 mai à Geloux

### RÉSUMÉ SAISON 2018-2019

Sportivement, la saison des grands n'a pas été des meilleures par manque de préparation et une série de pépins physiques n'a pas aidé nos joueurs. Il a fallu lutter jusqu'au bout pour assurer le maintien en

2<sup>ème</sup> division. Monsieur N'Guyen Vanti, nouvel entraîneur et ancien joueur du stade montois en championnat national a donné un nouveau souffle à la section.

**L'équipe 2** encadrée par Jean-Luc Hirelle et Yannick Reygade évolue en 3<sup>ème</sup> division et se heurte à des équipes premières plus aguerries.

**L'équipe foot-loisir** s'entraîne tous les jeudis soir et fait des oppositions avec d'autres clubs le dimanche matin. Le référent est Frédéric Miramont qui vous renseignera si vous êtes intéressé.

**Les U7** en nombre croissant ont apporté satisfaction à leurs entraîneurs Jean-Pierre Dulau et Guillaume Kwartnik en défendant nos couleurs et en gagnant les tournois de Saint Pierre du Mont et d'Ygos. **Les U9** en nombre restreint ont eu le courage de venir s'entraîner pour se perfectionner. L'Entente du Marsan composée de 4 clubs car Saint-Médard nous a rejoint, est effective **des U10 aux U19** avec 2 équipes en **U17**. **Les U10** partagent leurs moyens mutualisés pour former et améliorer leur qualité de jeu individuel et collectif. **Les U19** évoluent en Ligue avec des déplacements dans le Lot et Garonne et la Gironde. L'adhésion des parents pour nous aider au transport et aux moments festifs, est une satisfaction, nous les remercions vivement.



Quant aux animations, elles ont été nombreuses afin d'équilibrer le budget de fonctionnement de l'association bien soutenue par les 2 communes. Parmi elles, le Marché des producteurs mi-juillet qui a été une grande réussite avec une fréquentation record sur la très belle place des platanes. Puis, fin septembre, l'équipe de Laurent Ducourneau était à Suzan pour la célèbre Foire de la Saint Michel qui a drainé plus de monde que les autres années étant un dimanche.

Une nouvelle saison est entamée, nous la souhaitons aussi belle que possible, nous vous attendons nombreux pour venir encourager les équipes au stade André Vives et au stade communal de Geloux.

Lors de la présentation de la nouvelle saison au District des Landes, notre co-président, Jean-Marc Ducourneau a été honoré par les instances départementales qui lui ont remis la médaille d'argent de la Ligue de Football de la Nouvelle Aquitaine.

Distinction largement méritée pour notre dirigeant tellement dévoué à son club, où il aura franchi toutes les étapes pour servir efficacement notre association.

Félicitations !!!



#### Co-Présidents

Jean-Marc DUCOURNEAU 06-31-03-61-26

Christophe OYARSABAL 06-18-52-79-15

#### Secrétaire

Maylis DESCoubes 06-23-26-45-37

#### Trésorière

Laurence AUBERTIN 06-70-77-79-67

## 19 - Vie associative

# TENNIS CLUB SAINT-MARTIN-D'ONEY

### Le tennis vous intéresse ?

Compétiteur ou amateur, débutant ou initié, petit ou grand, saint-martinois ou gelouxoix, chacun trouve sa place au sein du club.

L'école de tennis est basée à Saint Martin d'Oney et accueille les enfants à partir de 5 ans, le lundi ou mardi selon leur âge et leur niveau.

Un moniteur breveté d'État, Valentin, assisté d'un professeur bénévole, encadre les enfants en cours d'initiation/perfectionnement le lundi.



Les adultes compétiteurs bénéficient d'un entraînement hebdomadaire le lundi soir.

Les adultes souhaitant pratiquer le tennis en loisir peuvent se retrouver le mercredi soir ou le jeudi soir.

En dehors des créneaux d'entraînement proposés, les 2 terrains restent bien sûr accessibles à tout moment aux adhérents.

Cette année, 2 équipes adultes hommes et femmes ainsi qu'une équipe jeune ont été engagés en coupe d'hiver.

La licence FFT est comprise dans nos tarifs

***Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis  
avec mention « en compétition » est indispensable***

Vous pouvez également vous renseigner auprès de :

**Claudine MELIN :** 05.58.52.08.89

**Dominique NICOLLEAU :** 05.58.52.04.09

N'hésitez pas à venir encourager  
les prochaines compétitions.

Le planning des rencontres sera  
affiché au club.



## 20 - Vie associative

### SAINT-MARTIN LOISIRS

La section loisirs a été créée il y a 24 ans, elle a pour but la pratique du sport sans contraintes, entre amis ou en famille et à moindre coût.



#### VOLLEY-BALL

Mardi de 19h30 à 21h au Hall des Sports.  
Cours assuré par Bernard FOURNET  
Échauffement, adresse et convivialité.  
Matches et petits tournois corpo.

**Cotisation valable pour les 2 sections:**

**8€ pour les – de 15 ans**

**10€ pour adultes**

*Certificat médical obligatoire*

#### BADMINTON

Mercredi de 18h30 à 20h au Hall des Sports.

Cours assuré par Mathieu MAHIEU.

Échanges, rapidité et technique. Petits matchs en simple en double.



#### CONTACT

**Régine CARRERE 06-79-91-19-83**

### SECTION MUSCULATION



La section musculation fête ses 20 ans d'activité.

Bilan de l'année écoulée :

- 70 adhérents.
- Achat de plusieurs appareils (tapis de course, vélos, cage à squats...), de quoi combler tous les adhérents.
- Nouveau système hi-fi.
- Gestion du ménage

**Cette année, les tarifs évoluent :**

**60 € pour les Saint-Martinois**

**90 € pour les hors-commune**

**+ 10 € la carte d'accès**

**De 7h00 à 22h00**

**Ouvert 7 jours/7, y compris dimanches et jours fériés**

# 21 - Vie associative

## SMS BASKET BALL



### CONTACT

PRAT Amandine : 06-35-10-15-96

AKOUCHI Medhi : 07-50-32-69-52

DUBAYLE Bastien : 06-48-54-54-21

<http://saint-martin.lebasket.net>

Facebook : sms basket-st martin d'oney 40

### SAISON 2019-2020

La section forte d'environ 90 licenciés continue son développement en ayant une priorité autour des jeunes. De plus en plus de pitchouns défendent les couleurs bleues et blanches chaque week-end. Avec un bilan positif, le club a continué son entente avec nos voisins de Saint-Yaguen pour toutes catégories jusqu'aux U13.

La saison **2018-2019** a été riche en animations avec :

**La fête du basket** : Ce fut l'occasion pour les enfants et les adultes de jouer au basket et de passer un moment convivial autour d'un Apéro/Tapas qui a remporté un franc succès.

**Le repas du basket** : Organisé le samedi 2 février 2019, le repas traditionnel a une fois de plus, rassemblé beaucoup de monde, avec près de 200 personnes présentes.

**Le goûter de Noël** : Un après-midi animé par différents jeux suivis d'un goûter.

**Match Pau-Orthez** : Sortie en bus avec petits et grands.

**Tournoi des fêtes** : Un tournoi a été organisé pour les fêtes patronales de Saint-Martin-d'Oney où petits et grands ont pu jouer.

### PROGRAMME 2020

(Centre Culturel)

Samedi 1<sup>er</sup> février : Repas annuel

Vendredi 5 juin : Assemblée Générale

Samedi 17 octobre : Fête du basket

Samedi 19 décembre : Goûter de Noël



*Nous remercions les personnes qui contribuent de près ou de loin, à la vie de notre Club.*

*N'hésitez surtout pas à nous contacter pour tout renseignement.*

## 22 - Vie associative



### CLUB CYCLO/VTT

La section, qui fait partie de l'association Saint Martin Sports, est composée de 43 membres (Cyclos, vététistes, accompagnants). Son effectif est stable depuis 4 ans.

La piste d'initiation BMX/VTT créée route de Lagrange pour la jeunesse saint-martinoise, n'a pas eu le succès escompté et elle laissera place prochainement au lotissement « Les Bruyères ».

Le rassemblement vététistes et marcheurs à l'occasion de la « Rand'Oney 2019 » s'est déroulé le 17 mars et a accueilli plus de 450 participants, soit une augmentation de 50% par rapport à l'édition 2018 ; cela est dû à la qualité de l'organisation ainsi qu'aux parcours proposés.

Notre association a une nouvelle fois encadré la course cycliste qui se déroule durant les fêtes du village à Pentecôte et a proposé une initiation au BMX.

Nous avons continué à nous structurer avec l'agrandissement du local et l'achat de matériel.



#### ENTRAINEMENTS

##### VTT

Le dimanche matin ou en semaine selon la disponibilité des membres

##### CYCLO

Le mardi et le jeudi - 8h00 l'été, 14h30 l'hiver

le dimanche - 8h00 l'été et le samedi-14h30- l'hiver



#### « Rand'Oney » 2020

**Dimanche 22 mars**  
**au Local du Foot**



#### SORTIES 2019

**VTT : Rassemblement des vététistes de la Région**  
(Départements : 33, 40, 64 et 65)

**Participation de 4 membres aux 6 heures de Pontonx**  
**Participation de 9 membres à la CapNore (Carcassonne)**

**Participation à la Transvolcanique, raid VTT sur 2 jours avec 200 kms parcourus dans le week-end**

**CYCLOS : Sorties locales les mardis, vendredis et dimanches avec une sortie au Pays Basque et 2 sorties à la montagne**

**Participation au Téléthon en proposant un circuit en vélo pour les enfants et tenue du stand de grillades.**



**PRÉSIDENT : Fabien DANDRE 06-23-14-51-72**

**SECRÉTAIRE : Sébastien FORCET 06-21-17-58-23**

**VICE-SECRÉTAIRE : Éric DUBOSCQ**

**TRÉSORIER : Julien DUPEYRON**

**VICE-TRÉSORIER : Damien PIQUEMAL**

## 23 - Vie associative

# ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (A.C.C.A.)



Notre commune a la chance d'être un territoire rural abritant un environnement riche de paysages variés (agriculture, forêts), d'une flore diversifiée et d'une faune riche et en constante augmentation. Les chasseurs saint-martinois ont le souci de protéger ce patrimoine, de réguler particulièrement les grands animaux (sangliers, cerfs, chevreuils) afin de contribuer à la gestion des populations : ainsi, l'ouverture n'a pas été très bonne car les chasseurs se sont réfrénés, suite à la chaleur et la sécheresse de la fin de l'été. Ils veillent aussi à ce que la prolifération des grands animaux n'entraîne ni dégâts insupportables sans les espaces cultivés ou boisés, ni danger pour la population (accidents de la route). Malgré tout, les sangliers continuent de proliférer, entraînant des désagréments même dans les jardins privés. Enfin, les chasseurs veillent à l'entretien et au maintien des chemins, mais aussi à la conservation des traditions et des pratiques ancestrales qu'il faut savoir préserver.

*Maïs être chasseur, c'est plus que cela...*

Si être chasseur, c'est veiller à une certaine mémoire de notre territoire, c'est aussi une culture : rien de plus beau que le plaisir de la quête et du travail des chiens. Rien de plus agréable que de créer un lien avec des chasseurs d'ici ou d'ailleurs avec qui échanger sur sa passion.

*C'est aussi le plaisir du partage et de la convivialité !*

Car les prises sont partagées

*Nous proposons le fruit de nos chasses à la vente : du pâté de cerf réalisé par un traiteur est disponible dès maintenant.*



**L'ACCA organise 2 banquets cette année**

**Samedi 18 avril et Samedi 19 septembre au Centre culturel**

**Venez nombreux : vous goûterez comme c'est bon !**

**PRÉSIDENT : Jean-François DUBOSCQ 06-89-42-98-42**

**VICE-PRÉSIDENT : Xavier MARTIN**

**SECRÉTAIRE : Nicolas PARIS**

**TRÉSORIER : Christophe QUINTANILLA**





## 24 - Vie associative



### PÉTANQUE



Au cours de l'année 2020, des manifestations et des concours seront organisés par le Club. Le calendrier départemental est consultable.

D'avril à septembre, les vétérans se rencontrent deux fois par mois les après-midis. Ils jouent en 4 parties sur les terrains de chaque club participant du district de Mont de Marsan.

### Entraînements les lundis et vendredis à partir de 14h

#### PROGRAMME 2020

Lundi 16 mars

Coupe du club

Triplette vétéran

Dimanche 12 avril

Coupe du club

Triplette promotion

Juillet

Journée pétanque

A déterminer

Lundi 24 août

Coupe du club

Vétérans

Voir calendrier : Coupe des clubs vétérans et Open – Coupe des Landes séniors/vétérans

**Samedi 14 novembre : Assemblée générale du club**



Notre club a été éprouvé par la perte d'un de ses éléments, Denis VIDAL. C'est l'instigateur de notre sortie annuelle de pétanque en Espagne.

**[Pour consulter les actualités du club, connectez-vous sur le site smopetanque](#)**

Vous y trouverez des informations, les résultats de pétanque, des photos...

Chaque joueur extérieur doit être couvert par une assurance de responsabilité civile afin de couvrir les dommages matériels et corporels éventuellement causés à un tiers.

**Président : Roger DUROU**

**CONTACT**

**Jérémy DULAURIÉ : 06-33-77-59-99**

# 25 - Vie associative

## UROUS DE BIBE



### ACTIVITÉS DU CLUB

|                               |               |             |
|-------------------------------|---------------|-------------|
| <b>Lundi</b>                  | 14h00         | Peinture    |
| <b>Mardi</b>                  | 8h45          | Marche      |
| <b>Mardi</b>                  | 14h00         | Tarot       |
| <b>Mercredi</b>               | 9h00 et 10h00 | Yoga        |
| <b>Mercredi</b>               | 14h00         | Belote      |
| <b>Mercredi</b>               | Soir          | Tarot       |
| <b>Jedi</b>                   | 9h00          | Cartonnage  |
| <b>Jedi</b> (Centre Culturel) | Après-midi    | Gymnastique |
| <b>Vendredi</b>               | 10h00         | Yoga        |
| <b>Vendredi</b>               | 14h00         | Créativité  |

**Contact : Bruno SAMIEZ 06-70-98-49-01**

### Qu'avons-nous visité en 2019 :

- La maison du docteur Sentex et l'Abbatiale à Saint-Sever
- Le journal Sud-Ouest et la Cité du Vin à Bordeaux
- Le château d'Andurain de Maytie à Mauléon, un atelier d'espadrilles et un atelier de fabrication du gâteau basque par un maître pâtissier
- La côte cantabrique sur 4 jours
- Les Carpates roumaines et le Delta du Danube avec la Fédé40
- Sortie cabaret à Artigues



### Manifestations 2019 :

- Banquet du club, repas pascal et de Noël, soirée choucroute et soirée Beaujolais
- 10 concours de belote interclubs, 5 concours de belote cantonaux et un départemental
- Conférence-débat de l'ASEPT après laquelle les 6 ateliers « vitalité » ont été mis en place
- Pièce de théâtre « Adopte un jeune.com » par l'association Maillages
- Dictée intercantonale au Bigné (photo ci-dessus)
- Participation à la marche du Téléthon

*Merci à toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps pour la réalisation de ces manifestations*

### PREVISIONS 2020

**Samedi 11 janvier** : Assemblée générale du club

**Samedi 7 mars** : Banquet annuel du club

**Samedi 9 mai** : Repas pascal

**Lundi 1<sup>er</sup> juin** : Repas à la Genévrière

**Samedi 10 octobre** : Soirée choucroute ouverte à tous

**Vendredi 20 novembre** : Soirée beaujolais

**Dimanche 13 décembre** : Repas de Noël

### SORTIES – VOYAGES

**Vendredi 27 mars** : Spectacle de gala au Pôle Culturel de St Pierre du Mont

**Du 8 au 13 mai** : Paris touristique et sa foire internationale

**Du 9 au 16 juin** : Entre Autriche et Hongrie

**Du 12 au 19 septembre** : Monténégro

**Du 21 au 27 septembre** : Croisière sur le Rhin



## 26 - Vie associative

# ASSOCIATION CULTURELLE DE THÉÂTRE

L'association culturelle et artistique de  
Saint-Martin-d'Oney est ouverte à tous.



Cotisation annuelle : 10€

« La troupe de la grange »  
(Adultes)

*Répétitions le vendredi à 20h30*

**Représentations 2020**

Samedi 15 février – Benquet

Samedi 29 février – Bougue

Samedi 14 et dimanche 15 novembre –  
Saint-Martin-d'Oney



« La petite troupe de la grange »

*Répétitions le samedi de 10h15 à 12h*

**Représentations 2020**

Samedi 16 Mai et Dimanche 17 Mai

Saint-Martin-d'Oney

**Président :** Gilbert HIGOA 06-86-44-77-71

**Secrétaires :** E. DARQUIER et P. GIRAUD

**Trésorier :** Philippe NICOLLEAU

**Responsable théâtre enfants :** Jacques PABON

**Section fouilles archéologiques :** J.J CLADERES

**Vous êtes tentés par l'expérience théâtrale ?**

Nous recherchons des acteurs/actrices entre 20 et 40 ans. N'hésitez pas, rejoignez-nous, vous êtes les bienvenus. Nous sommes aussi ouverts à tout type d'idée ou de projet à caractère culturel.

## 27- Vie associative



**L'Amicale des Écoliers Saint-Martinois permet aux élèves de l'école de Saint-Martin-d'Oney de faire diverses sorties (sportives ou culturelles) tout au long de l'année sans que les parents n'aient à financer quoi que ce soit.**

## AMICALE DES ÉCOLIERS SAINT-MARTINOIS

L'association compte 4 mamans au bureau qui organisent diverses manifestations comme le loto/bingo, le carnaval et la traditionnelle kermesse. En parallèle, nous vendons des gâteaux de la marque « Bijou », des chocolats, des fleurs...

Chaque année, tous les bénéfices sont reversés à la Coopérative Scolaire de l'école Jacques Dementhon. Pour l'année scolaire en cours, nous avons fait un chèque de 5000 € pour financer une partie des sorties des enfants.

### Programme 2020

**Vendredi 21 février : Carnaval (Spectacle des enfants suivi d'une soirée)**

**Vendredi 3 avril : Tournoi de jeux de société (organisé par les enseignants et les élèves)**

**Vendredi 26 et samedi 27 juin : Fête de l'école avec le spectacle des enfants et le repas le vendredi soir et kermesse le samedi après-midi**

**Vendredi 6 novembre : Loto/Bingo**



**Présidente : Marie DUVACQUIER 06-79-39-06-65**

**Vice-Présidente : Wendy BERRON**

**Secrétaire : Dominique BÉGUÉ**

**Trésorière : Céline ORTIZ**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Que ce soit au bureau ou en tant que bénévole, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au sein de l'association.



*Amicale des Écoliers Saint-Martinois*



## 28 - Vie associative



### GROUPE VOCAL « CHANT'ONEY »

Notre rentrée s'est faite le lundi 9 septembre 2019, avec un effectif mixte de 26 choristes. Le répertoire des hommes se fait plus traditionnel et régional. L'assemblée générale s'est déroulée le 16 novembre 2019 avec l'élection du nouveau bureau.

#### ANNÉE 2018-2019

- 11 novembre 2018 :** Participation et animation dans l'église de Saint Martin d'Oney à l'occasion du centenaire de l'Armistice avec le chœur d'hommes pour la 1<sup>ère</sup> fois et les enfants.
- 8 mai 2019 :** Participation et animation
- 7 juillet 2019 :** Concert à Saint Martin d'Oney avec la chorale Sol Mi Douze. Un dvd a été fait. Merci à la municipalité pour l'organisation de la sonorisation et Sylvie Maury à la guitare de la chorale Sol Mi Douze.

#### ANNÉE 2019-2020

- 7 décembre 2019 :** Participation avec le Biniou (thème sur le rugby) pour le concert de Sainte-Cécile
- 19 janvier 2020 :** Concert de la nouvelle année avec la chorale Sol Mi Douze à l'église de Saint Jean d'Août
- Janvier et Mars 2020 :** Stage d'une demi-journée pour les hommes avec Caroline Belly chef de chœur de Canta Laïca de Mont de Marsan. Chants traditionnels, polyphoniques, corses, basques...
- Juillet 2020 :** Concert à Saint-Martin-d'Oney

Répétitions le LUNDI

Hommes de 19h30 à 20h30

Mixte de 20h30 à 21h30

Femmes de 21h30 à 22h30



**Chef de chœur : Marie-Pierre LAMARQUE**

**COTISATION ANNUELLE :**  
40€

#### CONTACT

**Présidente :** Claudine MASSIE 06-74-92-91-33

**Adresse mail :** chantoney40090@gmail.com

**Site internet :** chantoney40090.wixsite.com

## 29 - Vie associative

### GYMNASTIQUE ET PILATES



**PILATES** : Mercredi de 8h45 à 9h45  
Jeudi de 20h à 21h  
**CARDIO** : Lundi de 19h à 20h  
Jeudi de 19h à 20h  
Au Centre Culturel

La section forte de 74 adhérents, s'adresse à un public adulte mixte. A noter, quelques messieurs ont décidé de passer « la porte » pour intégrer les cours. Elle est animée par 2 coachs sportifs diplômés et propose des cours de cardio et Pilates.

#### Co-Présidentes

Sylvie LANGLADE 06-32-39-20-74  
Noëlle COMMET 06-73-11-74-78  
Secrétaire : Brigitte NAURA  
Trésorière : Catherine DUCASSOU



**COTISATION ANNUELLE**  
**70€ Assurance comprise**



### DK D@NCE

#### Danse

L'association DK Dance créée en 2009 à Bretagne de Marsan, élargit cette année ses propositions de cours à Saint Martin d'Oney.

Des cours de danse modern jazz et de salons ont été proposés.

Malheureusement, à notre grand regret, il n'a pas été possible de maintenir le cours de danse de salon en raison du faible nombre de participants.

Cécile, professeur de modern jazz accueille donc ses élèves au Centre Culturel **le mardi** :

- 16h45 pour les 4/6 ans
- 17h45 pour les 7/10 ans
- 18h45 pour les plus de 11 ans et les adultes



#### Membres du bureau

Présidente : Nadège Martin  
Secrétaire : Christine Bernard  
Trésorière : Céline Francheteau  
Conseiller technique : Olivier Aubin  
Trésorière adjointe : Janine Prevot  
Responsable communication : Evelyne Mouliot



Contact par mail  
[dkdance40@laposte.net](mailto:dkdance40@laposte.net)

Nous espérons vous permettre de vous épanouir grâce à la danse, et ainsi vous accompagner durant les années à venir....

## 30 - Vie associative



### LE BOULET SAINT-MARTINOIS

(Jeu de quilles)

**Vous aimez jouer aux quilles ? N'hésitez pas à contacter :**

**Philippe TASTET : 05-58-52-07-11**

**Christian TASTET : 05-58-52-04-80**

### MOTO-CLUB SAINT-MARTINOIS



Lorsque le temps le permet et que le circuit est praticable, les passionnés de 2 roues se retrouvent sur le circuit qui a ré ouvert ses portes en septembre dernier.

Les roulages sont possibles les samedis et dimanches pour les licenciés FFM et non licenciés selon les week-ends. Une assurance est obligatoire (par exemple sur « Assure ton sport »).

Les motards y effectuent des entraînements en prévision de compétitions.

Le terrain de moto-cross est ouvert au public désireux de regarder ces passionnés faire des tours de moto ou de quad.

Une buvette présente sur place permet aux visiteurs de se rafraîchir et de passer un moment de convivialité.

#### Contact :

**Éric BREDEL : 06-70-46-86-13**

#### Facebook :

**Moto club saint-martinnois**



## 31 - Vie associative

# ASSOCIATION GRÉGORY PAQUIN

L'association a été créée suite au décès de Grégory PAQUIN, âgé de 7 mois et 20 jours au domicile de son assistante maternelle. Notre combat est basé sur la **sensibilisation et la protection de la petite enfance**. Nous désirons que les règlements des PMI deviennent nationaux et non départementaux, pour que les babyphones soient rendus obligatoires chez toutes les assistantes maternelles agréées. Un instrument de surveillance, soit vocal, soit vidéo qui apporterait son aide durant les siestes des enfants mais ne remplacerait en aucun cas la surveillance de l'adulte encadrant. Le 13 novembre 2019, l'association a été reçue par Marie-Pierre GAZO, collaboratrice de Fabien LAINE député modém de la 1<sup>ère</sup> circonscription des Landes et est également invitée aux réunions de concertation lancées par le Conseil Départemental qui donne l'agrément aux assistantes maternelles. Notre département compte plus de 2200 nounous agréées. Depuis plus d'un an, nous offrons des babyphones à celles désirant s'équiper. Pour tout renseignement, retrouvez-nous sur Facebook. L'association est là pour venir en aide aux parents ainsi qu'aux assistantes maternelles agréées.



### CONTACT

**Céline ORTIZ : 06-67-86-87-24**  
**associationgregorypaquin@hotmail.fr**



## TÉLÉTHON 2019

Cette année, quelques associations saint-martinoises ont organisé le Téléthon sur la journée. Le matin ainsi que l'après-midi, avait lieu le parcours d'orientation organisé par un administré, une nouveauté qui n'a pas eu le succès escompté. Côté cyclo, un parcours à travers bois était proposé aux enfants le matin, mais là encore, très peu de participants présents.

En revanche, la marche de l'après-midi organisée par le club « Urous de Bibe » a attiré plus de 40 marcheurs qui avaient le choix entre le petit ou le grand parcours.

Des pâtisseries confectionnées par des bénévoles et des boissons étaient vendues toute la journée. **Un grand merci à toutes les personnes présentes pour cette édition.**



**Bénéfices : 1055.20€**





## 32 - Vie associative

### LE BINIOU

2019 a été l'année des paris réussis ; le Biniou est effectivement heureux de l'intégration de son nouveau chef de musique, en la personne de Sébastien Giordano. Mêlant habilement pédagogie et exigence, nous sommes tous impatients de reprendre les répétitions à ses côtés !

Paris également gagnants pour le retour du concert de Printemps, mettant à l'honneur nos plus illustres chanteurs français disparus, et notre traditionnel concert de Sainte Cécile. Optimisant l'écran géant de la salle des fêtes et les différents arts par le chant avec la chorale Chant'Oney, ces deux spectacles ont fait salle comble. Un grand merci !

Nous abordons 2020 avec un esprit optimiste.

#### PROGRAMME 2020

**Samedi 11 avril : 2<sup>ème</sup> édition du Concert de Printemps**

**Samedi 20 juin : Fête de la musique**

**Week-end du 5 et 6 décembre : Sainte Cécile  
(Concert le samedi et banquet le dimanche)**



L'éventuelle création d'une véritable école de musique, vitale pour la pérennité de notre harmonie bientôt centenaire, y est pour beaucoup. En attendant, comme toute association bénévole, l'équilibre reste fragile. Musiciens de tout bord, reprenez votre instrument, nous vous attendons avec joie et convivialité !

**En 2022, le Biniou fêtera ses 100 ans. Peu d'harmonies peuvent se targuer d'une telle longévité et nous réfléchissons déjà à des modalités de ce qui, nous l'espérons, sera une extraordinaire fête. 2022, cela est encore loin, tout en étant très proche. Nous comptons sur vous, pour transmettre en Mairie dès à présent, des souvenirs ou des photos du Biniou que vous posséderiez.**

**Nos répétitions ont lieu le vendredi soir, de 21h00 à 23h00, à la salle de musique « Claude GAÜZÈRE » à Saint-Martin-d'Oney.**

#### CONTACT

Julien DESCAT - 06 66 44 64 21

Cécile DESPÉRIEZ - 06 85 85 52 02

**Site :** <http://lebiniou.fr>

**Facebook :** Le Biniou – Harmonie Musicale St Martin d'Oney



## 33 – Vie associative



# LE COMITÉ DES FÊTES

**Co-Présidents** : Jean-Baptiste DESPAGNET 06.40.24.38.41 / Alexandre TASTET 06.73.40.23.82

Du printemps à l'automne, 2019 fut de nouveau une année riche en événements pour le Comité des Fêtes. L'engouement ressenti en ce qui concerne nos manifestations nous oblige chaque année, tant à innover qu'à garder nos traditions, qui nous sont chères !

La saison commence par l'élaboration des traditionnels « mais » que nous plantons à la Mairie ainsi que chez Monsieur le Maire, Philippe SAËS.

Ensuite, vient le **Vide grenier** qui s'est déroulé le **Mercredi 1<sup>er</sup> Mai**. On arrête maintenant de compter le nombre d'années que le Comité propose son vide grenier, à tel point que nous n'avons plus besoin de le présenter : plus de 70 exposants et une affluence toujours aussi marquée lorsque le soleil s'invite à nous ! Le repas du midi organisé dans le hall des sports est le résultat d'une journée réussie !

Après plus de 4 mois de préparations, vient alors le moment incontournable de tous les Saint-Martinois : **les Fêtes de Pentecôte** ! 5 jours de joie, de convivialité et d'amitié qui se sont déroulées du **6 au 10 Juin**. Loto-Bingo, tournoi de Foot, tournoi de basket, BMX, pétanque, repas dansant, Bodéga, course cycliste, concours de pêche... Cinq jours denses organisés en relation et avec l'aide de la municipalité et de différentes associations du village. Ce travail et cette organisation entre les différents acteurs, permettant aux enfants, qu'aux adultes, de se retrouver pour passer d'agréables moments pour les fêtes.



Fort de son succès pour les Fêtes patronales, le Comité a ressorti le boulier et les cartons pour organiser un **Loto à la fin du mois de Septembre**. Une fois n'est pas coutume : plus aucune place de disponible dans la salle des Fêtes et de très gros lots gagnés !

Dès le lendemain, le **Samedi 28 Septembre**, nous avons organisé un bus en direction de l'Espagne pour une **journée culturelle** avec au programme : un quartier libre dans les rues de San Sébastien, un déjeuner à la cidrerie d'Usurbil et un retour avec une dernière escale aux ventas de Béhobie.

Un grand merci à tous les bénévoles du Comité des Fêtes pour le travail effectué durant toute l'année et sans qui, les manifestations seraient difficilement réalisables.

**Si vous êtes désireux de nous rejoindre et de participer à l'animation du village, n'hésitez pas à nous contacter, le meilleur accueil vous sera réservé. Vous pouvez également suivre notre actualité sur la page Facebook du Comité des Fêtes.**

### PROGRAMME 2020

**Samedi 25 janvier** : Assemblée Générale

**Vendredi 1<sup>er</sup> mai** : Vide Grenier

**Du jeudi 28 mai au lundi 1<sup>er</sup> juin** : Fêtes Patronales

**Vendredi 25 septembre** : Loto

**En octobre** : Sortie culturelle en bus

## 34 - École

# ÉCOLE JACQUES DEMENTHON

**Année 2019-2020**

L'école compte 186 élèves, soit 135 familles. Pour l'année scolaire, à Saint-Martin-d'Oney, la semaine de classe est répartie sur 4,5 jours.

L'Accueil périscolaire ainsi que le centre de loisirs le mercredi après-midi se font à l'adresse suivante : 18, place des platanes, à côté de la Bibliothèque.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser au service périscolaire ou bien à l'école.



Direction école : 05.58-52-01-31  
[e.stmartindoney@ac-bordeaux.fr](mailto:e.stmartindoney@ac-bordeaux.fr)

Accueil périscolaire : 06.03.81.32.76  
[perisco.stmartindoney@montdemarsan-agglo.fr](mailto:perisco.stmartindoney@montdemarsan-agglo.fr)

**Année 2019-2020**

Les inscriptions se feront du 15 mars au 1<sup>er</sup> juin.  
Pour inscrire votre enfant, merci de vous adresser à Valérie MORDA (Directrice Périscolaire).

PERMANENCES

le lundi de 8h30 à 12h00

le vendredi de 14h30 à 15h30.

## R P I (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

**SAINT-MARTIN-D'ONEY – GELOUX - CAMPET ET LAMOLÈRE**

Pour des raisons de cohérence territoriale et de pérennité des installations scolaires du bassin de vie, l'agglomération de Mont-de-Marsan a réuni tous les acteurs pour que la mise en œuvre d'un nouveau RPI regroupant Saint-Martin-d'Oney, Geloux et Campet et Lamolère soit effective dès la rentrée 2020.

Les élèves de ces communes seront répartis entre l'école de Saint-Martin (8 classes) et de Geloux (2 classes). Une harmonisation des horaires et la prise en charge d'un transport permettront de répondre aux inquiétudes des enseignants et parents d'élèves sur le fonctionnement de ce nouveau modèle pédagogique.

## 30 ans des droits de l'enfant

Mercredi 20 novembre, les agents du périscolaire ont initié les enfants présents au centre de loisirs à planter 30 arbres dans la commune dont un dans l'enceinte de l'école. Un après-midi ludique où les enfants ont aimé jardiner et participer à cette journée des « Droits de l'Enfant ».



## 35 – Jeunesse

# PRÉPASPORT

PRÉPASPORT est un dispositif de formation et d'accompagnement destiné aux jeunes de 16 à 24 ans. Ils pourront y recevoir des formations qualifiantes prises en charge par un personnel qualifié (éducateurs spécialisés et sportifs, psychologue, médecin).



Les 24 stagiaires qui seront recrutés en 2020 pourront être formés dans de nombreux domaines : BAFA complet, formation aux premiers secours, code de la route, permis de conduire, brevet surveillant de baignade, CACES... Ils bénéficieront ainsi d'un réel accompagnement individuel vers leur insertion professionnelle.

Parallèlement aux activités de formation, ils participeront à des sessions sportives proposées par le stade montois (cyclisme, boxe, canoé-kayak, badminton, tennis, tennis de table, padel, football, handball, basket, ski...) au cours desquelles des sportifs de haut niveau viendront partager leurs expériences.

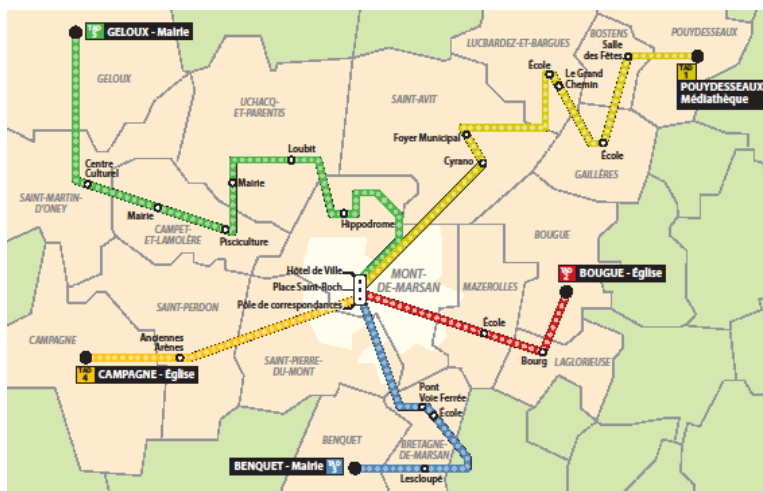
Le dossier d'inscription est disponible en téléchargement sur le site [www.stade-montois.org](http://www.stade-montois.org) ou par téléphone au 05 58 06 16 77.

## Transport à la demande



TMA vous propose le Transport à la Demande (TAD) au départ de Saint-Martin-d'Oney, place des platanes, du mardi au samedi inclus. Pour toute réservation (à faire la veille avant 17h), vous pouvez prendre RDV au 05-58-45-04-26 ou sur le site [www.bustma.com](http://www.bustma.com)

- Saint-Martin-d'Oney - Centre culturel – Mardi, jeudi et samedi à 08h08 ou 09h53  
Mercredi, vendredi et samedi à 13h38 ou 15h08



# 36 - PLUI



## PLUI

### (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

En ce début d'année, le PLUI est entré en vigueur dans les 18 communes de l'agglomération montoise. Il vise à délimiter les zones à urbaniser ou non et à mentionner les nouvelles règles de construction. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personne morale et physique) et auquel on se réfère pour délivrer les autorisations d'urbanisme (Certificat d'urbanisme, permis de construire, demande préalable de travaux...). Il se substitue aux anciens PLU.

En ce qui concerne notre commune, nous étions depuis 2003 en carte communale.

Ce PLUI a été élaboré en concertation avec les habitants avec mise à disposition de documents, réunions publiques et enquête publique.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations concernant le nouveau zonage ainsi que les normes de construction, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou bien consulter le site de Mont de Marsan Agglo en vous connectant sur : <http://www.montdemarsan-agglo.fr>, rubrique PLUI.

#### Plan de zonage – Zone constructible



#### Zonage de Saint-Martin-d'Oney

## 37 – Infos pratiques

### HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et le samedi de 10h à 12h

Fermé le mercredi

**05-58-52-00-24**

Mail : [mairie@saintmartindoney.fr](mailto:mairie@saintmartindoney.fr)

Facebook : Mairie de Saint Martin d'Oney

Site internet : [saintmartindoney.fr](http://saintmartindoney.fr)

### HORAIRES BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 10h à 11h30, mercredi de 13h à 18h et samedi de 10h à 11h45

**05-58-52-02-32**

### NUMÉROS UTILES

|  |                               |                |
|--|-------------------------------|----------------|
| <b>Médecin généraliste</b><br>Jean-Christian LAHAROTTE | 7, rue de la Fontaine         | 06-42-18-36-36 |
| <b>Médecin généraliste</b><br>Tiphaine BOBET-FIX       | 5, rue de la Fontaine         | 05-58-52-33-51 |
| <b>Kinésithérapeute</b>                                | 5, rue de la Fontaine         | 06-20-17-36-02 |
| <b>Cabinet infirmières</b>                             | 7, rue de la Fontaine         | 06-41-36-49-12 |
| <b>Cabinet Infirmier(e)</b>                            | 1420, route de Mont de Marsan | 06-85-96-09-73 |
| <b>Pharmacie</b>                                       | 843, route de Mont de Marsan  | 05-58-52-00-27 |
| <b>Ostéopathe</b>                                      | 25, rue Lagrange              | 06-43-17-65-50 |
| <b>Vétérinaire</b>                                     | 1143, route de Mont de Marsan | 05-58-44-27-85 |
| <b>Massages, soins énergétiques</b>                    | 1551, route de Mont de Marsan | 06-63-01-82-91 |
| <b>Direction école</b>                                 | 70, route de Loubère          | 05-58-52-01-31 |
| <b>Accueil périscolaire</b>                            | 18, place des Platanes        | 06-03-81-32-76 |

### NUMÉROS D'URGENCE

**ÉLECTRICITÉ (Énédis) : 09-72-67-50-40**

**EAU/ASSAINISSEMENT (Sydec) : 05-58-85-71-71**

**GENDARMERIE DE BROCAS : 05-58-51-48-47**

**GENDARMERIE DE ROQUEFORT : 05-58-45-76-39**

## 38 – État civil 2019

### NAISSANCES

|            |                                   |              |                                     |
|------------|-----------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| 8 janvier  | Alana SOLDAN                      | 27 août      | Raphaël MONCOUCUT                   |
| 13 février | Hermione, Elaine, Chantale COULET | 29 août      | Marianne, Colette, Fatiha TRACLET   |
| 24 février | Noé, Rémi, Henri BELLANGER        | 30 septembre | Léo, René, Christian DULAURIÉ GRIOT |
| 10 avril   | Éliott, André, Didier BRETON      | 14 octobre   | Maël LUNEL                          |
| 17 avril   | Aaron, Alexandre, Enzo BOROWEC    | 17 octobre   | Esteban LUPERINI LAGADEC            |
| 15 mai     | Maxence DUPOUY                    | 30 octobre   | Louka BARDOU                        |
| 22 juin    | Mia, Léontine, Suzanne DEGOS      | 21 novembre  | Elena, Jacqueline, Nadia LOPEZ      |
| 8 juillet  | Joy ALBERINI                      | 12 décembre  | Milya, Lilly DUCOURNEAU             |

### DÉCÈS

|            |                        |             |                                |
|------------|------------------------|-------------|--------------------------------|
| 10 janvier | Jules, Claude GAÜZÈRE  | 16 août     | Jean DUCOURNEAU                |
| 27 janvier | Pierre LACOUTURE       | 19 novembre | Marie-Thérèse GAÜZÈRE née ANSO |
| 8 avril    | Élie DUROU             | 23 novembre | Jean-Marie NAPIAS              |
| 8 juin     | Claude, Daniel GUILLET | 9 décembre  | Willy, Michel VAUBOIS          |
| 26 juillet | Joy ALBERINI           |             |                                |

### MARIAGES

|                      |  |
|----------------------|--|
| 25 mai               | Jean-Philippe BOSSET et Sophie FOCCHANERE            |
| 1 <sup>er</sup> juin | Hervé, Henri, Emile BUCHER et Danièle DARCOS         |
| 15 juin              | Sébastien, Jean, Joël LECHAT et Jessy, Céline THOMAS |
| 6 juillet            | Mathieu DUPONT et Emmanuelle POYTO                   |
| 10 août              | Fabien DOUSSANG et Séverine TARRICQ                  |
| 17 août              | Lucas PACCHIAROTTI et Laëtitia, Magali PELOTA        |
| 21 septembre         | Julien, Jean, Pierre GROSJEAN et Gipsy LEHNEN        |

# 39 – Calendrier des manifestations 2020

## CENTRE CULTUREL

## GENÉVRIÈRE

|                  |  |  |                                   |
|------------------|--|--|-----------------------------------|
| <b>Mars</b>      | <b>Samedi 7</b>                            | Banquet Urous de Bibe                    |                                   |
|                  | <b>Samedi 14</b>                           | Repas du foot                            |                                   |
|                  | <b>Dimanche 22</b>                         | Rand'Oney (RDV au local du foot)         |                                   |
|                  | <b>Dimanche 29</b>                         | Journée créations                        |                                   |
| <b>Avril</b>     | <b>Vendredi 3</b>                          | Soirée jeux de société                   |                                   |
|                  | <b>Samedi 11</b>                           | Concert du Biniou                        |                                   |
|                  | <b>Dimanche 12</b>                         |  | Journée pétanque                  |
|                  | <b>Samedi 18</b>                           | Repas de la chasse                       |                                   |
| <b>Mai</b>       | <b>Vendredi 1<sup>er</sup></b>             | Vide grenier                             |                                   |
|                  | <b>Samedi 16 et Dimanche 17</b>            | Représentation de théâtre                |                                   |
|                  | <b>Du jeudi 28 au lundi 1<sup>er</sup></b> | Fêtes du village                         |                                   |
| <b>Juin</b>      | <b>Vendredi 5</b>                          | Assemblée générale du basket             |                                   |
|                  | <b>Samedi 20</b>                           | Fête de la musique du Biniou             |                                   |
|                  | <b>Vendredi 26 et samedi 27</b>            | Fête de l'école                          |                                   |
| <b>Juillet</b>   | <b>Jeudi 2</b>                             |  | Assemblée générale de la gym      |
|                  | <b>Dimanche 5</b>                          | Concert de Chant'Oney                    |                                   |
|                  | <b>Samedi 4</b>                            |  | Assemblée générale de la chasse   |
|                  | <b>Jeudi 9</b>                             | Marché des Producteurs                   |                                   |
| <b>Août</b>      | <b>Jeudi 20</b>                            | Festival des tréteaux                    |                                   |
| <b>Septembre</b> | <b>Mardi 8</b>                             | Réunion de rentrée d'école               |                                   |
|                  | <b>Samedi 19</b>                           | Repas de la chasse                       |                                   |
|                  | <b>Vendredi 25</b>                         | Loto/Bingo du Comité des Fêtes           |                                   |
|                  | <b>Lundi 28 (Maison des clubs)</b>         | Assemblée générale de Saint Martin Sport |                                   |
| <b>Octobre</b>   | <b>Samedi 10</b>                           | Repas « choucroute » d'Urous de Bibe     |                                   |
|                  | <b>Samedi 17</b>                           | Fête du basket                           |                                   |
| <b>Novembre</b>  | <b>Vendredi 6</b>                          | Loto/Bingo de l'AESM                     |                                   |
|                  | <b>Samedi 14 et Dimanche 15</b>            | Représentation de théâtre                |                                   |
| <b>Décembre</b>  | <b>Samedi 5</b>                            | Téléthon                                 |                                   |
|                  | <b>Samedi 5</b>                            | Concert du Biniou                        |                                   |
|                  | <b>Samedi 12</b>                           |  | Assemblée générale de la Pétanque |
|                  | <b>Samedi 19</b>                           | Goûter de Noël du basket                 |                                   |